



## COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE 17 octobre 2020

Rappel de l'Ordre du Jour :

- Présentation du rapport moral de l'année 2019
- Présentation du bilan financier 2019
- Présentation des projets pour l'année 2020
- Renouvellement des administrateurs élus : sauf avis contraire de leur part, les 2 membres renouvelables actuels sont candidats à leur ré-élection. Appel à candidature pour 1 administrateur .

Questions Diverses

.....

Le Président ouvre la séance en remerciant l'Adjoint à la Culture et les élus pour leur présence. Ils représentent le Maire empêché.

Le Président souhaite la bienvenue aux adhérents présents . Les circonstances inédites avec les mesures sanitaires en vigueur nous ont contraints à reporter cette Assemblée Générale initialement prévue le 25 avril dernier et compliquent aujourd'hui l'organisation d'une telle assemblée. Nous avons dû nous résigner à supprimer notre traditionnel verre de l'amitié en clôture de cette rencontre.

Comme à l'accoutumée, nous commencerons par les Questions Diverses qui passent souvent à la trappe par manque de temps en limitant chaque intervention à 5 mn .

Par ailleurs, dès notre fondation, nous avons opté pour une division des tâches en commissions par thème : la parole est donnée aux responsables des diverses commissions.

### QUESTION DIVERSE

Une seule question posée par Jeannine Saint-Donat : Nous sommes satisfaits de constater le retour de la statue de la Vierge sur la façade de l'Hôpital . En raison de son emplacement trop bas, **nous voudrions savoir quelle protection est envisagée ?**

## I - RAPPORT MORAL de L'ANNEE 2019

### 1 - le site internet : [patrimoinevalreas.org](http://patrimoinevalreas.org) Jeannine Saint-Donat

Il est ouvert depuis décembre 2018. Il est visité. Quelques points doivent être complétés : par exemple la Tour Ripert, la Chapelle de la Vierge dans l'église paroissiale sur laquelle d'ailleurs nous manquons de documents historiques. En complément de notre Bulletin, grâce à notre site, la visibilité de notre association se voit considérablement améliorée.

### 2 - L'orgue : Jeannine Saint-Donat

En préambule, je voudrais renouveler nos vifs remerciements à :

-la Chorale Diapason et à sa Présidente Chantal Soureya qui a invité le public à offrir une partie de la recette pour ND de Paris et une autre partie pour notre association , lors de son concert du 16 juin 2019.

– Christiane Haehnle qui à la tête de son Choeur d'hommes, lors de son concert à Valréas le 14 septembre 2019, a offert l'intégralité de sa recette à notre association pour une restauration dans l'église paroissiale.

Deux concerts ont eu lieu en 2019 :

– 2 juin 2019 : Luc Antonini à l'orgue accompagné de Anne-Cécile Brielles violon, Gabriella Kovacs violon également, Florence Marie violoncelle et la soprano Petra Ahlander.

Luc Antonini, Fondateur de l'association « Orgue en Avignon » et membre de l'équipe dirigeante de l'association « Musique sacrée et orgue en Avignon », contribue à la mise en valeur et au rayonnement des orgues d'Avignon et de sa région par l'organisation d'une soixantaine de concerts par an . Dans le cadre de la Route des Orgues en Vaucluse et en Région Sud, il fait étape chaque année à Valréas : nous l'en remercions vivement. Nous bénéficions ainsi de concerts de grande qualité.

– 13 octobre 2019 : Nous avons accueilli pour la 1ère fois l'Ensemble Instrumental OISEAU LYRE avec 5 musiciens Aurélie Taille flûte traversière, Frédéric Fabre violon, Cécile Kynast violon alto et flûte à bec, Emmanuelle Rauch violoncelle, Jean-Baptiste Diéval à l'orgue.

Très beau concert également : nous serions heureux de les recevoir à nouveau.

– Le concert de Noël a été reporté au 12 janvier 2020 : Ce concert dont les artistes sont nos organistes de la Paroisse, est toujours très attendu et attire beaucoup de monde.

A l'orgue se sont succédés Vincent Boyer, Yvon Brahic, Sabine et Bruno Duquesne, Olivier Mathieu, Magali Molineau, Marinela Triton, et Pierre Molineau à la trompette.

Rappelons que les recettes des concerts sont dorénavant affectées à la restauration des fresques de la Chapelle de la Vierge dans l'église paroissiale.

### 3 - Chapelles des Pénitents : Henri Veyradier

Voir historique et analyse dans le chapitre sur l'année 2020

### 4 – Commission Piedvaurias : Jeannine Saint-Donat

Cette commission comporte plusieurs sujets.

– Excursions : elles ont lieu tous les 2 ans

Jeudi 6 juin 2019 : 43 personnes dans le car – Départ à 8h , Retour à Valréas 18h30  
Au programme : Visite de la Grotte Chauvet, 1er chef-d'oeuvre de l'humanité (36 000 ans ) - Visite individuelle de l'exposition temporaire « Des Lions et des Hommes » où en particulier, se trouvait exposée la momie d'un lionceau vieux de 46 000 ans, découvert en 2015 dans les glaces de Sibérie .

Excellent déjeuner au restaurant « Les Tilleuls » à Lagorce

Après-midi: Visite d'Alba la Romaine, cité gallo-romaine vieille de 2000 ans avec son site archéologique dont le théâtre est le plus beau vestige.

Visite à Meysses de son église romane et de son baptistère récemment découvert à l'occasion de travaux .

– Le Moulin : Année 2019 blanche ...Aucune avancée malgré nos démarches.

Il est vrai qu'avec la période électorale et la crise sanitaire, l'immobilisme règne.

Pour notre association , le dossier est prêt. Nous avons fait part de l'avancée de notre réflexion à M. le Maire : à notre avis, la restauration du moulin est conditionnée par l'installation d'un meunier, ou d'un meunier/boulangier afin de produire et d'exploiter de la farine de meule Bio. Le meunier bénéficierait d'un outil précieux, le moulin restauré, selon un statut et un bail à définir avec la ville qui est propriétaire des lieux et du moulin. Le meunier devrait créer son entreprise, lancer une activité qui serait axée autour des métiers de la meunerie, de la boulangerie, et de l'accueil du public pour faire visiter le moulin. Ce volet économique lié au volet touristique nous paraît capital.

Lors de notre entretien, en mai 2019, M. le Maire nous a dit qu'il pouvait envisager de lisser le projet sur 2 ans afin de ne pas trop peser sur le budget. L'année 2020 donne quelques espoirs.

#### **5 – Urbanisme : Bertrand Liger, Thierry Aubry**

**L'analyse présentée ici offre à la fois un constat et les perspectives d'action que nous proposons pour notre centre-ville historique en matière d'urbanisme.** C'est à la fois un bilan 2019 et des actions futures proposées pour 2020 et au-delà.

Secteur de Centre-ville historique : les choix stratégiques d'aménagement et de développement durables du centre-ville.

#### Constat actuel : une spirale de relégation du centre-ville

– **Paupérisation du centre-ville** délaissé par les classes moyennes attirées par des pavillons en périphérie et les villages.

– **Déclin démographique** depuis 2011 ( - 30 habitants par an ) et une population vieillissante ( âge médian désormais supérieur à 45 ans ! )

– **Quasi disparition des commerces** dans les rues de l'Hôtel de ville et du Portalon, autrefois à forte attractivité commerciale qui permettaient d'entretenir les immeubles

– **Inadéquation des logements aux besoins** des personnes seules ( 1/3 des ménages ) , des couples sans enfant ( 29 % ) et avec enfants ( 25 % )

– **Propriétaires à faibles revenus** confrontés à l'inadéquation de l'offre de logements aux exigences actuelles de confort, ne disposant pas des moyens 3 ou ne cherchant pas à moderniser leur logement pour les mettre en location ou en vente sur un marché saturé ( près de 200 maisons et appartements à vendre sur

Valréas ): très peu de chantier de rénovation depuis 5 ans

- **Vacance importante de logements** en centre-ville historique : 20% de logements vacants ( moyenne Valréas = 15 % )
- **Bâti ancien dégradé** avec quelques dizaines de bâtiments insalubres, une dizaine d'immeubles murés et quelques toitures écroulées.

Le contexte est donc particulièrement défavorable en centre ville, comme dans de nombreuses villes moyennes : comment inverser la spirale de dégradation du bâti ?

#### Les enjeux d'aménagement du centre-ville historique

- Conforter le rôle du centre-ville historique comme un **lieu majeur d'attractivité** sociale et commerciale
- « **Remodeler** » la **trame urbaine ancienne** pour créer des logements adaptés aux nouvelles attentes du 21 ème siècle, c'est-à-dire faire entrer la lumière, créer courettes et jardins dans des logements exigus sur rue .
- **Aider les propriétaires** ( parents âgés ou jeunes générations qui héritent d'un patrimoine dégradé ) à le mettre en valeur et à le rendre attractif à la location ou à la revente, tout en respectant le patrimoine ancien.

Une volonté municipale forte dans la durée est donc indispensable, assise sur la conviction que **la cohésion sociale et la qualité de vie** sont indissociables **d'un cœur de ville rénové, habité et animé**, où les Valréassiens ont plaisir à se retrouver.

Cette volonté doit se traduire par l'adoption d'un Programme Local d'Urbanisme ( PLU ) en remplacement du POS ( délai réglementaire d'adoption fixé au maximum à 2017, délai déjà dépassé de 3 ans ) pour définir, pour les 20 prochaines années, la politique d'aménagement, de traitement de l'espace public, d'environnement, d'habitat et de mobilité sur tout le territoire de Valréas, avec des prescriptions particulières pour le centre-ville historique .

A notre avis, une vraie volonté de protection du patrimoine passe par la mise en place du dispositif de « **Site Patrimonial Remarquable** » ( SPR ), dispositif de protection et de valorisation du patrimoine, qui pourrait s'appliquer à tout ou partie du centre-ville historique. Cet outil réglementaire fixe des règles contraignantes de construction et de rénovation du patrimoine, condition indispensable pour s'assurer que la rénovation ne se fera pas au détriment de la qualité du patrimoine.

**Le label de Ville d'Art et d'Histoire** pourrait constituer une étape préalable au SPR pour sensibiliser les Valréassiens à la qualité urbaine, architecturale et paysagère de leur ville. Il s'agit d'une convention passée avec l'Etat permettant de mobiliser des moyens pour assurer la promotion ( et non la protection ) du patrimoine.

Enfin il n'y aura **pas de rénovation du patrimoine sans moyens financiers** apportés aux propriétaires. La mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de

l'Habitat ( OPAH ) nous semble incontournable pour proposer une ingénierie et des aides financières aux propriétaires occupants ou bailleurs pour la requalification de leur habitat privé ancien .

Parallèlement à la réhabilitation du bâti privé, **la commune devra engager les inévitables travaux** d'enfouissement des réseaux, d'aménagement de nos places, de verdissement ( et non de seul fleurissement ) de nos rues, d'animation commerciale et culturelle ( bravo pour ce qui est fait en ce domaine ) **afin de donner au centre-ville une nouvelle attractivité**, où une nouvelle génération de commerçants et d'artisans auront envie de s'installer dans un cœur de ville qui ne sera plus déserté.

Redonnons aux Valréassiens et aux touristes l'envie de déambuler dans les ruelles de notre beau centre historique .

Le challenge est immense, il faut le relever rapidement avant que le déclin ne devienne inéluctable. La dégradation du bâti ( nombre d'arrêtés de mise en péril ) et le nombre des commerces sont 2 indicateurs qui permettent de suivre l'évolution du centre-ville historique .

#### Quelques éléments pour le PLU en centre-ville

- Contraindre les propriétaires des habitations à l'abandon à vendre leur immeuble : impôts locaux sur les propriétés délaissées ou non occupées ?
- Favoriser le relogement en adaptant le bâti ancien aux habitudes de vie moderne : création de terrasses, de tropéziennes, démolition du bâti dégradé pour la création de cours intérieures et jardins ...
- Favoriser la déambulation en centre-ville avec une piétonisation de certaines rues et limitation de l'accès aux seules voitures des riverains.
- Verdissement de la ville ( et non seul fleurissement ) en favorisant les plantations sur la voie publique en bordure de propriétés
- Interdiction de la construction de garages en façade .

#### Eléments de protection du patrimoine

- Enduits à la chaux pour les façades donnant sur rue
  - Respect des ouvertures telles qu'à l'origine. S'il y a création , adopter la forme rectangulaire, grand côté dans le sens de la hauteur .
  - Fenêtres en bois avec petits bois collés à l'extérieur
  - Peinture sur les fenêtres et portes
  - Portes en bois ( éviter le modèle avec croissant de lune en imposte )
  - Création de terrasses en toiture en retrait de la rue : laisser 1 m de toiture sur rue avant et 1 m au faîtage.
  - Interdiction de climatiseurs en façade sur rue
- 5
- Boîte aux lettres intégrée dans la maçonnerie afin qu'elle ne dépasse pas de la façade ( 1 seule boîte aux lettres par maison )
  - Pour les immeubles avec plusieurs appartements, interdiction de poser des boîtes aux lettres en façade sur rue

- Façades des commerces : devanture en bois
- Définir une règle pour les enseignes
- Terrasses des cafés et restaurants : permis d'aménagement pour développer une bonne qualité du mobilier
- Enfouissement des réseaux quand il y a réhabilitation du revêtement des rues
- Protections des statues existantes en façade

#### Collection Alberti

La commune est d'accord pour étudier la possibilité d'installer la collection Alberti dans des commerces désaffectés du centre-ville, en priorité dans les rues de l'Hôtel de Ville et du Portalon.

#### **6 - Cloître des Cordeliers : Jeannine Saint-Donat**

Là aussi , année blanche . Où en est le projet de vente du Diocèse ? Qu'en est-il de notre bail emphytéotique de 99 ans ?

Suite à la venue de Madame Audin, Ingénieur des Bâtiments Historiques, en 2018, quelle a été la réponse de la ville ?

Nous souhaitons :

- Conserver impérativement le bail emphytéotique : **M. l' Adjoint à la Culture , présent, nous déclare qu'actuellement la ville a conservé ce bail.**
- Mener une réelle réflexion en concertation sur un programme de ré-utilisation et d'ouverture au public.

#### **7 – Conférences : Jeannine Saint-Donat**

Samedi 27 avril 2019, à la suite de notre Assemblée Générale, la Conférence avait pour sujet : « L'Histoire mouvementée de la ligne de chemin de fer PVN » ( Pierrelatte, Valréas, Nyons ) . Elle était présentée par François DESORMIERE et Marc SOULAS. Conférence très intéressante. Je regrette qu'on n'ait pas eu le moyen de l'enregistrer, comme les précédentes d'ailleurs.

#### **8 – Journées du Patrimoine : Henri Veyradier**

Notre participation varie selon les sollicitations que nous recevons.

#### **9 – Bulletins : Jeannine Saint-Donat et Thierry Aubry**

Le numéro 13 est paru en avril 2020 avec un peu de retard. Merci beaucoup à Thierry Aubry qui se charge de la mise en page et de la publication.

Le Bulletin N° 14 est en préparation.

Le rapport moral pour l'année 2019 proposé au vote est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **II - BILAN FINANCIER de L'ANNE 2019 : Guy PALY**

Le bilan est arrêté au 17 octobre 20520, date de l'Assemblée Générale .

Actif :	14 501,95
Passif :	4631,01
Affecté à la Chapelle des Pénitents Blancs :	1885,50
Affecté à la Chapelle de la Vierge ( église ) :	4141,13
Affecté au Moulin :	1573,35
Disponible :	6901,87

En stock :

Plaquettes sur l'orgue : 12 x 261 = 3132

Livres sur les 700 ans : 10 x 1 = 10

Le budget de l'exercice 2019 proposé au vote est adopté à l'unanimité. Les détails sont consultables dans le cahier des compte rendus . Le Président remercie le trésorier pour sa bonne gestion des finances.

### III – PROJETS de L'ANNEE 2020 :

**Question préalable:** Lors de la campagne électorale des Municipales , au printemps 2020, nous avons demandé à tous les candidats quelle était la place de notre Patrimoine dans leurs projets. **La question reste posée et nous attendons la concrétisation des promesses faites par l'équipe élue.**

#### 1- le site internet : Jeannine Saint-Donat

Le site est bien documenté. Il est visité, cette année surtout, suite à nos diverses interventions dans les médias.

Un nouveau chapitre a été ouvert : « Nos Actualités » avec l'actualité proprement dite de nos manifestations d'une part, et « La Voix de la presse » d'autre part où nous publions les articles parus dans la presse écrite sur le Patrimoine mais aussi nos interventions dans les médias .

C'est ainsi que vous pouvez écouter la dernière interview sur France Bleu Vaucluse dans l'émission « ça vaut le détour » par Julien Trambouze qui a eu lieu le mardi 8 septembre 2020 à 16 h30.

#### 2 – Orgue : Jeannine Saint-Donat

Sur les 4 concerts prévus en 2020, 1 seul à ce jour a pu avoir lieu ! Il s'agit du Concert de Noël avec les Organistes de l'Enclave signalé précédemment : il devait avoir lieu en décembre 2019, il a été reporté au 12 janvier 2020.

Les 2 autres concerts ont été annulés et reportés en 2021. Il s'agit :

- Dimanche 26 avril 2020 avec Luc Antonini à l'orgue, Petra Ahlander Soprano, Michel Barruol à la flûte . Concert reporté au dimanche 25 avril 2021.
- Dimanche 9 août 2020 avec Henri Perrin à l'orgue. Aucune date n'est retenue à ce jour pour 2021. 7
- Dimanche 6 décembre 2020 : concert de Noël avec les Organistes de l'Enclave. En raison des mesures sanitaires , pourra-t-il avoir lieu ?

**Nous envisagions de commencer bientôt la restauration des fresques de la Chapelle de la Vierge ( 1ère tranche ) . L'absence de concert cette année 2020 freine nos projets .**

Pour Information : au début de l'été, sur France Musique, le dimanche matin à 8h se déroulaient des émissions très intéressantes qui évoquaient l'histoire et les diverses restaurations des orgues de l'est de la France . J'ai alors envoyé un message à Benjamin François qui animait cette émission pour attirer son attention sur notre orgue valréassien.

Réponse : « Le tournage de notre série estivale est terminée. Il se concentrait sur la Région Grand-Est. Il y a tant de régions formidables qui mériteraient elles aussi leur série. Nous ne pouvons pas mettre sous les projecteurs chacune d'entre elles, hélas ...Nous ne pouvons éclairer qu'une toute petite partie de l'iceberg ».

Si vous suivez des émissions de télévision ou de radio au cours desquelles on peut parler de notre patrimoine local, contactez-nous . Nous essaierons d'intervenir.

### **3 - Chapelles des Pénitents : Henri Veyradier**

**L'historique et l'analyse qui suivent apportent un éclairage indispensable sur ces lieux, leur statut et leur état .**

Notre association est confrontée à des cas de figure différents. Les 2 chapelles , celle des Pénitents Noirs et celle des Pénitents Blancs, édifices acquis par des particuliers sous la Révolution, ont connu 2 trajectoires différentes. En outre, elles ne présentent pas le même intérêt patrimonial.

– **Celle des Pénitents Blancs** a toujours été une authentique chapelle des Pénitents depuis son édification dans un cadre naturel exceptionnel. Les derniers propriétaires l'ont cédée , milieu du siècle précédent, à la ville sous réserve du maintien de sa destination au culte ( la paroisse en est toujours affectataire ). Par la richesse de son décor intérieur entre autres, l'ensemble fut rapidement classé.

Dans ces conditions, notre engagement ne peut que se limiter à une attitude de vigilance. Nous avons été particulièrement attentifs aux travaux, toujours en cours, suite à l'effondrement de la façade extérieure de l'abside (orage violent le 9 août 2018 ). L'intervention des Bâtiments de France a permis d'envisager en 2019 d'entreprendre dans la foulée, la réfection complète de la toiture du bâtiment et la réfection du clocheton. Le montant des travaux rend inutile pour l'heure, une participation de notre association qui ne serait que symbolique .

La situation est donc complexe de par le statut de l'édifice : Municipalité propriétaire, Etat donneur d'ordre, Paroisse affectataire, Pénitents Blancs usagers ...A noter cependant qu'à notre connaissance, à ce jour en 2020, nous ignorons où en sont les travaux de réfection ?

– **le cas de la chapelle des Pénitents Noirs** est à peine plus simple :

Les derniers propriétaires l'ont abandonnée au Diocèse au début du siècle précédent . Au niveau patrimoine , elle ne présente guère d'intérêt particulier en tant qu'ancienne chapelle d'une communauté d'Ursulines. Le bâtiment, sain jusqu'à ces dernières années, commence à donner des signes d'inquiétude quant à la toiture. 8

Sans intervention rapide et efficace, cela pourrait entraîner l'endommagement de certains mobiliers dignes d'intérêt ( tableaux notamment ).

La situation est à peu près la même que celle des Pénitents Blancs, à 2 différences d'importance : le propriétaire n'est pas la commune et le bâtiment n'est pas classé , ce qui veut dire qu'aucun fonds public ne peut être espéré.



Que peuvent faire Diocèse et Paroisse, aux finances limitées, pour un édifice dont l'intérêt liturgique n'est pas essentiel ? Le risque à éviter est que le Diocèse le mette en vente ( nombreux cas en France ) .

Une solution pourrait être envisagée par un statut mixte très compatible : lieu de culte ( pour les offices des Pénitents ) , musée d'Art sacré et Pénitents ( encore peu répandus en France sur ce thème ). Récemment des actions sont allées dans ce sens : visibilité et éclairage de la crypte des Ursulines, vitrine... Mais aussi , accessoirement possible lieu de conférence, à proximité de l'Espace Jean Duffard.

Cela ne pourra se faire qu'avec l'accord et la participation du Diocèse, de la Paroisse, de la Municipalité, de notre association, de l'OTSI, bien sûr de la Confrérie et sur la base du bénévolat ( mise en place, alarme, surveillance, permanences ... ) le tout consigné dans un texte précis .

Proposition à méditer : mieux vaut anticiper qu'être mis devant le fait accompli. Dans ce cas, notre association pourrait être tout à fait dans son rôle comme négociatrice privilégiée.

#### **4 - Commission Piedvaurias : Jeannine Saint-Donat**

– Pas d'excursion en 2020. L'excursion de 2021 est en préparation. Si la crise sanitaire est calmée, nous envisageons le jeudi 27 mai 2021 d'aller à Simiane la Rotonde visiter son château médiéval, prendre notre repas au restaurant, puis visiter l'Abbaye de Valsaintes, son jardin remarquable, sa roseraie. Les inscriptions pour cette excursion ne se feront qu'après l'hiver, en mars-avril probablement. Lors de notre prochain Conseil d'Administration, la question des non-adhérents devra être posée quant à leur participation financière .

– le Moulin : Rien de nouveau si ce n'est que nous poursuivons notre réflexion et faisons en sorte que l'information sur notre moulin soit relayée dans les médias. Outre France Bleu Vaucluse dont nous avons parlé précédemment , mardi 29 septembre dernier sur France Inter, dans son émission « Carnets de Campagne », juste avant le Jeu des Mille euros, ( précision pour les fidèles de ces émissions ) , Philippe Bertrand a lancé un appel pour notre moulin. Cet appel a été entendu car notre site a été très visité depuis. J'ai eu quelques appels aussi .

Par ailleurs, j'ai d'excellents contacts avec des personnalités de meunerie/boulangerie grâce à l'Ecole Internationale de Boulangerie qui diffuse notre message sur leurs réseaux. Là aussi , il y a des retours fort intéressants. Un ancien élève de cette Ecole est venu voir sur place et réfléchit sur une éventuelle candidature .

A titre de rappel : le moulin a été aussi mis à l'honneur sur TF1 le 28 septembre 2018 dans le 13h de cette chaîne.

Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine nous fait savoir :

– pour la Fondation Stéphane Bern, il faut que le dossier soit ficelé, que les travaux commencent dans l'année. A suivre ...

9

– que la Fondation du Patrimoine peut nous suivre en organisant une souscription populaire. Si la souscription atteint 5 % du montant des travaux, alors la Fondation du Patrimoine peut participer au financement.

#### **5 - Urbanisme: Bertrand Liger et Thierry Aubry**

Le sujet a été traité précédemment ( voir Rapport Moral de l'année 2019 )

**6 – Cloître des Cordeliers : Jeannine Saint-Donat**

Aucune information de la part de la ville sur le sujet. Nous restons vigilants.

**7 – Conférences : Jeannine Saint-Donat**

Aujourd'hui, suite à notre Assemblée Générale, dans cette même salle :

Conférence sur « la signification des noms des cours d'eau de l'Enclave » donnée par Geneviève CAELEN-HAUMONT.

Pour 2021, un projet d'Henri Veyradier , à confirmer.

**8 - Journées du Patrimoine : Henri Veyradier**

Depuis l'existence de notre association, nous participons à cette manifestation par notre présence à l'église autour de l'orgue, dans les chapelles de Pénitents, auprès de l'Office du Tourisme si besoin.

Au titre de la commission Piedvaurias, Jeannine Saint-Donat souhaite que le site de Piedvaurias soit visité lors de ces journées. Malheureusement, nous manquons de volontaires pour assurer une permanence. S'il y a des bénévoles intéressés, veuillez nous contacter.

**9 – Bulletins : Jeannine Saint-Donat et Thierry Aubry**

Le prochain numéro devrait sortir en 2021.

Les projets pour l'année 2020 proposés au vote sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

#### **IV - RENOUVELLEMENT des ADMINISTRATEURS**

Claude Méance et Thierry Aubry n'ayant pas manifesté leur désaccord, ils sont automatiquement candidats à leur ré-élection. Leur candidature est acceptée à l'unanimité de l'assistance .

Suite à l'appel lancé avec la convocation, aucune candidature n'a été reçue .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée peu avant 16h .

**16h : Conférence sur la signification des noms des cours d'eau de l'Enclave présentée par Geneviève CAELEN-HAUMONT, chercheur CNRS honoraire .**